

Compte rendu Commission de quartier

QUARTIER 4.3

**Bonhoure - Guilheméry - Château de l'Hers –
Limayrac - Côte Pavée**

Le 23 Mai 2022 – 18h-22h15

Lieu : Salle Limayrac, 22 rue Xavier Darasse

Participation : 70 personnes

Élu-es :

Mme Laurence ARRIBAGE, Maire de quartier 4.3

M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Adjoint au Maire délégué à la Qualité de la Rénovation de l'Espace public et Cœurs de quartier

Services municipaux et externes présents :

- Direction Environnement et Énergie – Toulouse Métropole
- Direction Infrastructures, Travaux, Énergies - Toulouse Métropole
- Direction Mobilité Gestion Réseaux - Toulouse Métropole
- Pôle Territorial Est – Toulouse Métropole
- Mission Cœurs de Quartiers - Direction des Opérations d' Aménagement – Toulouse Métropole
- Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse
- Tisséo Ingénierie

Madame ARRIBAGE remercie l'assistance et présente l'ordre du jour en précisant qu'il a été établi avec les associations membres du bureau de quartier :

- Actualités du quartier
- Travaux voirie et réalisation : bilan et point sur les projets
- 3^{ème} ligne de métro : présentation du projet
- Jonction EST : point d'étape et les prochaines échéances à venir
- Cœur de Quartier Guilheméry / place Pinel : point d'étape et les prochaines échéances à venir
- Plan arbres : point d'information et d'avancement
- Questions diverses

Elle poursuit par la présentation des actualités de quartier : quelques projets ayant abouti récemment, quelques projets à venir cet été ou à la rentrée, un récapitulatif des temps d'échanges passés et à venir avec les riverains. (à retrouver sur le diaporama)

Monsieur DE SCORRAILLE ayant une obligation de dernière minute, Madame ARRIBAGE décide de modifier l'ordre des sujets présentés. La commission de quartier commence donc par le dossier Cœur de quartier.

Cœur de Quartier Guilheméry / place Pinel

Monsieur DE SCORRAILLE et le chef de projets cœur de quartier rappellent les enjeux de la démarche, la programmation prévue sous le mandat, le budget disponible pour l'ensemble des cœurs de quartiers de la ville.

Après avoir rappelé l'historique du projet, les aménagements réalisés sur l'avenue Camille Pujol et le travail déjà effectué sur la place Pinel, ils présentent le budget dédié au projet, le périmètre du projet et le calendrier prévisionnel.

La méthodologie exacte de la concertation sera définie très prochainement. A noter qu'un cabinet spécialisé a été mandaté à cette fin. Les habitants seront tenus informés des temps d'échange dédiés.

Monsieur DE SCORRAILLE insiste sur la nécessité d'associer les riverains et usagers de la place à la co-conception du projet afin que ce dernier soit nourri de l'expertise d'usage des habitants.

Monsieur DE SCORRAILLE rajoute que certains aménagements seront rajoutés à proximité des nouvelles stations de métro (Armand Leygue par exemple) et précise que la facilitation de la mobilité sera au cœur de la réflexion des aménagements.

Madame ARRIBAGE précise que cette démarche est associée à la rénovation du club senior Place Pinel, le budget global pour la rénovation de la place s'élève à 4 millions d'euros (rénovation du club inclus).

Questions / Réponses :

Qui a défini le périmètre d'étude?

Monsieur DE SCORRAILLE répond que suite au COVID, les budgets de la collectivité ont été réduits, cela a induit, dans toutes les délégations de réviser les projets. Pour le cas de la place Pinel,

la taille du périmètre a été réduite. Néanmoins, un périmètre d'étude plus important a été défini pour avoir une vision d'ensemble notamment en terme de mobilité. (voir diaporama)

Pourquoi avoir intégré la caserne Perignon dans le second périmètre d'étude?

Monsieur DE SCORRAILLE précise que la caserne va accueillir du personnel administratif de l'armée, 450 militaires environ. Il est donc nécessaire d'anticiper les moyens de mobilité pour ces nouveaux venus dans ce quartier plutôt contraint en offre de stationnement. La troisième ligne de métro permettra d'accompagner entre autre, cette nouvelle activité.

Y-a-t-il déjà un projet pour la place Pinel ?

Monsieur DE SCORRAILLE précise qu'il y a eu déjà eu des temps d'échanges avec les riverains (réunion sur site) et avec les habitants de façon plus large (consultation sur la plateforme en ligne). Ces contributions ont bien entendues été conservées et ont été transmises au cabinet en charge de l'étude. Pour autant, la nouvelle phase de concertation qui débutera en juin permettra d'alimenter le projet.

La concertation se fera t elle avec les habitants de la place Pinel ?

Oui, la concertation concerne tout le monde et en particulier les habitants de la place Pinel. L'enjeu de ce type d'aménagement et de répondre aux besoins du plus grand nombre en garantissant la quiétude des riverains immédiats.

La venue des militaires permettra t-il un essor commercial, notamment pour les commerces en bas de l'avenue de la Gloire ?

L'arrivée prévue de plus de 400 militaires impactera positivement la dynamique commerciale du quartier.

L'arrivée des militaires pourrait-elle avoir pour conséquence de modifier le parcours du métro et l'implantation d'une station avenue Camille Pujol ?

Non, le projet du métro a été mûrement réfléchi, et il n'est pas possible revenir sur le tracé de la ligne ; qui est acté et définitif.

L'avenue Camille Pujol et l'avenue Jean Chaubet sont deux axes où la vitesse des véhicules est particulièrement importante, comptez vous faire des aménagements ?

Madame ARRIBAGE prend la parole. Elle rappelle que lorsqu'il s'agit d'axes moins importants, des solutions d'aménagement comme la matérialisation des places de stationnement en chicane peuvent réduire de façon notable la vitesse. Malheureusement sur des grands axes, la situation est plus compliquée. Le marquage au sol d'ellipse 30 et la mise en place d'un radar pédagogique pourront être envisagés.

Qu'en est il de la végétalisation de l'avenue Camille Pujol ?

Madame ARRIBAGE précise que c'est pris en compte dans le projet cœur de quartier. Néanmoins, la végétalisation de l'espace public est soumise à des contraintes techniques (vérifier l'absence de réseaux sous-terrains, la capacité de charge du sol, l'espace disponible pour les cheminements piétons). Dans le cas où ces critères ne sont pas respectés, cela limite parfois la mise en œuvre

de la végétalisation comme c'est le cas sur cette avenue. Par ailleurs, force est de constater que la mairie de Toulouse est particulièrement vigilante sur ce sujet. Le jardin Claude Chappe, récemment inauguré, est le meilleur exemple de la volonté de la collectivité à préserver et améliorer la végétalisation des quartiers.

Pour apaiser le cœur de quartier, peut-on limiter les voitures et augmenter l'utilisation du vélo ?

La collectivité travaille actuellement au déploiement du Réseau Express Vélo (REV). 14 lignes de REV sont prévues sur le territoire métropolitain, cela représente un budget d'environ 80 millions d'euros. Les études sont en cours et seront précisées grâce à des concertations organisées à l'échelle des pôles territoriaux après l'été.

A quelle échéance pouvons-nous espérer un pré-projet pour la place Pinel ?

En octobre.

Travaux voirie et réalisation

Mme ARRIBAGE donne la parole au Pôle Territorial Est afin de présenter les travaux de voiries. La première planche permet de faire le bilan des réalisations sur le secteur 4.3 ; la deuxième d'informer des réalisations à venir et enfin, la troisième fait part des études en cours et des aménagements de proximité réalisés. (voir diaporama)

Questions / Réponses :

Est-il prévu de refaire la descente de Jean Rieux qui est très dégradée ?

Le Pôle Territorial Est précise que le haut de l'avenue a été repris. Les services techniques restent vigilants et entretiennent dès que nécessaire. Cette voirie va être impactée par les travaux de la troisième ligne de métro ; il n'est donc pas prévu de la refaire dans cette attente. Mme ARRIBAGE précise en complément qu'il ne faut pas hésiter à la solliciter pour signaler ce type de dysfonctionnements ou de dégradations.

Utiliser l'avenue Jean Rieux en vélo présente des risques, notamment après la portion de piste cyclable située en bas de l'avenue, serait-il possible d'intervenir ?

La demande est enregistrée, la maire de quartier demande au Pôle Territorial Est de se rendre sur place pour effectuer un diagnostic et proposer des actions d'entretien.

Certaines parties de la rue de Limayrac sont dégradées, pourriez-vous intervenir ?

Le Pôle Territorial Est fera une enquête. Mme ARRIBAGE précise que l'enveloppe attribuée aux rénovations de voirie est limitée compte tenu de l'ampleur de la tâche. Elle a donc demandé en début de mandat aux techniciens de prioriser les rues à aménager, en prenant en compte l'état de la voirie et les remontées des habitants. Cela a donné lieu à un diagnostic global sur le quartier qui a permis de classer les rues dans un document appelé « Programmation Pluriannuel d'Investissement » qui répertorie les dépenses d'investissement prévues sous un mandat.

Y-a t'il quelque chose de prévu rue Assalit ?

C'est une rue ciblée et inscrite à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement. Des aménagements doivent être programmés pendant le mandat. Concernant les difficultés de circulation sur cet axe Mme ARRIBAGE demande qu'une balade citoyenne soit programmée à la rentrée.

Pourrait-on avoir un regard sur les aménagements de la rue précitée ?

Madame ARRIBAGE propose un diagnostic en marchant pour recueillir les avis des riverains et affiner le projet.

La rue Jean Timbal est détériorée, pourriez-vous intervenir ?

Le Pôle Territorial Est fera une enquête. Madame ARRIBAGE précise qu'il ne faut pas hésiter à la solliciter par mail afin de lui signaler des dégradations de voirie. Elle rappelle que les riverains peuvent également passer par la plateforme téléphonique « Allô Toulouse » au 05 61 22 22 22.

Comment fait-on pour avoir plus de passages piétons ?

Madame ARRIBAGE explique que la création d'un passage piéton ne se limite pas à un marquage au sol. C'est plus complexe techniquement, particulièrement parce que cela implique de modifier les trottoirs. La maire de quartier indique qu'il suffit de lui faire une demande par mail, elle transmet ensuite la demande au Pôle Territorial qui réalise une enquête sur place et lui propose une étude de faisabilité, compte tenu des critères techniques et budgétaires. Au regard de l'ensemble de ces éléments et de tous les projets, l'élue de quartier arbitre et les services réalisent l'aménagement.

La rue Lucien Cassagne est dangereuse à vélo, pourriez-vous supprimer des places de stationnement pour sécuriser le passage des vélos ?

Ce quartier est déjà très contraint sur l'offre de stationnement, la suppression de places ne semble pas opportune. Néanmoins, assurer la sécurité de tout les usagers de la route reste une priorité ; Mme ARRIBAGE demande au Pôle Territorial Est d'étudier la faisabilité d'aménagements éventuels sur la rue Lucien Cassagne.

3^{ème} ligne de métro

À la demande des associations membres du bureau de quartier, un point d'avancement sur le projet de 3^{ème} ligne de métro est présenté.

Madame ARRIBAGE introduit donc les représentants de Tisséo Ingénierie.

Ces derniers font un état des lieux du projet de la 3^{ème} ligne métro où est abordé la temporalité des travaux, l'aménagement des rues concernées par ces derniers, l'impact environnemental et les solutions envisagées. (*voir diaporama de présentation*)

De nombreuses questions sont posées.

Questions / Réponses :

Comment est déterminée l'essence des arbres que vous allez planter ?

La direction des Jardins et Espaces Verts de la Ville de Toulouse, avec laquelle Tisséo collabore, a élaboré des préconisations précises sur les essences d'arbres à planter. Une liste sur laquelle Tisséo s'appuie pour faire ces choix, a été établie avec les caractéristiques des arbres selon leur résistance, leur adaptabilité climatique et leur entretien. L'idée est de sélectionner des variétés vivaces, peu consommatrices en eau et qui s'adapteront aux changements climatiques.

Pourquoi ne pas profiter du métro pour passer l'avenue Jean Rieux en sens unique ?

Il semble difficile voire impensable de cumuler autant de changements sur cet axe. Les travaux vont déjà perturber la circulation dans le quartier. Cela pourra être étudié une fois le métro terminé.

La parcelle située au 141 avenue Jean Rieux, est-elle concernée par le métro ?

Madame ARRIBAGE prend la parole pour préciser que cette parcelle appartient à TOTAL. Elle nécessite d'importantes interventions en termes de dépollution. La mairie pourra éventuellement la préempter une fois la dépollution réalisée et l'accord des services de l'État obtenu. Plusieurs projets pourraient voir le jour, comme une crèche par exemple. Mais cela ne reste que des suppositions, aucune réflexion concrète n'est encore engagée puisque la Mairie n'est pas propriétaire du foncier.

La station Limayrac va être implantée à proximité d'un parking commercial. Qu'allez-vous faire pour, que ce parking ne devienne pas une zone de stationnement d'opportunité pour les utilisateurs du métro ?

Un travail collaboratif avec le propriétaire du parking est engagé depuis plusieurs mois pour définir avec lui les mesures et les aménagements visant à éviter ce phénomène qui est bien identifié par les services.

Combien de temps vont durer les nuisances liées aux travaux ?

Environ trois ans et demi à partir du début de l'année 2023 jusqu'à mi 2026. Tisséo s'engage à prendre toutes les mesures pour réduire au maximum les nuisances, notamment en intégrant dans le cahier des charges des entreprises tenant compte de cet engagement. À titre d'exemple, il est prévu de maintenir, pour la station Jean Rieux, la mobilité des piétons et des usagers de la route, et pour la station Limayrac la continuité piétonne. Un planning détaillé des travaux sera présenté d'ici la fin de l'année aux riverains (nous attendons de connaître les entreprises sélectionnées pour avoir le planning le plus précis possible).

Pourquoi la station Limayrac n'est pas placée côté parking ?

Les implantations des stations sont déterminées par plusieurs critères. En l'espèce, la zone parking appartient au centre commercial. De surcroît, si la station avait été implantée côté parking elle aurait débordée sur la voirie. Enfin, cela aurait eu pour conséquence de devoir recréer du stationnement ailleurs pour maintenir l'activité du centre commercial. Cette option était techniquement trop complexe.

Comment assurez-vous l'accès pompiers et les véhicules d'urgence lorsque vous fermez une rue comme c'est le cas pour la station Limayrac ?

Tisséo travaille avec les partenaires institutionnels, le SDIS, la Métropole, pour valider les schémas de circulations et d'emprise chantier.

Est-ce que l'impasse Jeliotte sera impactée par la création du puits de secours à proximité de l'établissement scolaire Saint-Joseph ?

Certains éléments du chantier comme les bases vie seront situés à l'entrée de l'impasse Jeliotte. L'accès à cette impasse sera évidemment maintenue. De surcroît, la rue Limayrac sera ouverte tout au long du chantier.

Quelles seront les sources d'information ?

Tisséo précise qu'une réunion publique sera organisée pour préciser les impacts sur la circulation et le calendrier. La médiation est déjà en place. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec le médiateur dédié au quartier qui répondra à vos interrogations, fera remonter vos problématiques et vous accompagnera au quotidien pendant toute la durée des travaux. Des informations sont disponibles aussi par internet et dans les stations du métro. Toutes les informations à ce sujet sont listées dans le diaporama de présentation.

Jonction Est

Une technicienne de la Direction Infrastructures, Travaux, Énergies de Toulouse Métropole prend la parole pour exposer cette partie.

Elle rappelle les objectifs du projet, ses enjeux, ses caractéristiques. Elle fait un point d'avancement du projet et présente les étapes à venir.

A la fin de cet exposé détaillé, les réactions sont vives et les questions nombreuses.

Questions / Réponses :

A quelle distance des autres échangeurs se situe la jonction Est ?

Il y a environ 2,5 kilomètres entre les échangeurs 17 et 18. La Jonction Est se situera à peu près à mi-distance.

N'est-ce pas une aberration de créer cette jonction Est ?

La jonction Est permettra de rééquilibrer les flux de véhicules tout l'Est Toulousain. Bien évidemment, cette création sera accompagnée par un projet environnemental adapté aux enjeux de ce projet.

Ne peut-on pas craindre une sur-urbanisation de la zone d'implantation de la jonction Est, et perdre le côté « sauvage » de cet endroit si particulier à Toulouse ?

Au delà du projet Jonction Est, c'est une zone sur laquelle les services de la collectivité seront particulièrement vigilants sur le maintien d'espaces naturels.

Y a-t-il eu une étude sur une connexion de la jonction Est que sur le versant extérieur ?

Les simulations réalisées ont confirmé qu'un projet présentant des entrées / sorties de part et d'autre de la Rocade est plus pertinent en terme de mobilités.

C'est aberrant de dépenser 80 millions d'euros pour ce projet inutile, avez-vous réalisé des études pour mesurer l'impact du Covid et du télétravail sur les flux ?

On manque encore un peu de recul sur les impacts long terme de la Covid 19 en matière de trafic.

La question des possibles évolutions de comportement type télétravail, a par contre bien été prise en compte dans les simulations de trafic.

Une personne prend la parole pour présenter le collectif « NON A LA JONCTION EST», qui vient de se créer avec le soutien de l'association 2P2R et du Comité de Quartier de l'Hers. En 2016, la consultation avait aboutie à un refus de ce projet. Nous sommes tous conscients que les rues sur lesquelles se connecte la jonction Est sont sous dimensionnées et nous ne voulons pas d'augmentation de la circulation dans nos quartiers ! En plus ce projet est concomitant avec l'arrivée du métro cela n'a aucun sens.

Une phase de concertation va s'ouvrir dans les prochaines semaines et s'étendra sur tout l'été. Des permanences sont prévues, dont une permanence qui aura lieu le 29 juin au matin à la Villa des rosiers. Lors de ces temps d'échanges privilégiés, les services techniques se mettront à disposition des riverains pour leur présenter plus en détail les simulations réalisées et les impacts sur les quartiers toulousains. Les dates et modalités exactes seront communiquées via les canaux habituels. Les riverains sont invités à participer à ces permanences pour échanger sur ce projet.

Madame ARRIBAGE rajoute qu'elle entend le mécontentement et l'opposition ferme des riverains sur ce projet. Elle en prend bonne note et s'engage à le faire remonter à Monsieur le Maire et à l'ensemble des élus concernés sur le projet.

Plan Arbres

Pour cette dernière partie, Mme ARRIBAGE donne la parole à un technicien de la direction Environnement et Énergie de Toulouse Métropole pour présenter le plan Arbres. Il précise le principe, les lieux d'implantation ciblés en priorité sont définis sur les sites où la trame verte est la plus faible et où les îlots de chaleurs sont les plus forts. Il présente un point d'avancement de la démarche (nombre d'arbres plantés, présentation des principaux sites de plantation en 2021 et des sites ciblés pour 2022).

Dans une présentation succincte, il rappelle le pourquoi et le comment de cette démarche, un bilan chiffré et les objectifs à venir.

Questions / Réponses :

Quel budget a été attribué au plan arbres ?

6,2 millions d'euros sont attribués à ce projet. Ce budget est dédié exclusivement à la plantation d'arbres.

Y-a t'il un arrosage intégré à chaque plantation réalisée ?

Cela dépend des sites et des essences des arbres sur la ZAC de l'Hers par exemple c'est le cas. La Direction Environnement et Énergie en lien avec la Direction des Jardins et Espaces Verts travaillent sur une nouvelle palette végétale, notamment en s'appuyant sur l'expérience d'une ville comme Séville, avec laquelle nous aurons un climat similaire dans quelques années, selon les scénarios du GIEC.

La liste des essences sur laquelle nous travaillons prévoit des plantations adaptées à la sécheresse et au gel, pour être résilient et éviter de générer des arrosages trop importants. Que les travaux soient réalisés en régie ou par des entreprises, le marché inclut l'entretien des arbres pendant trois ans.

Les questions suivantes déviant du sujet de la présentation, Madame ARRIBAGE a donc proposé d'échanger autour d'un verre de courtoisie.

- Fin de la séance à 22H15 -